



LE CONGO
N'EST PAS A VENDRE



Coordination des Actions de Plaidoyer de
la Société Civile pour la Gouvernance des
Ressources Naturelles

DECLARATION CONJOINTE N° 003/CNPAV/MYM/CAP/2021

HALTE A L'INTIMIDATION ET AUX MENACES CONTRE MONSIEUR ADRIEN MWENYEMALI QUI LUTTE POUR LA BONNE GESTION DU FOMIN !

La Société Civile dénonce les actes d'intimidation vis-à-vis du Coordonnateur de LITRASE par l'ancien Premier Ministre Sylvestre ILUNGA ILUKAMBA.

Kinshasa, 24 Novembre 2021.

Les Plateformes de la Société Civile, le Congo n'est pas à vendre (CNPAV), Makuta ya Maendeleo et la Coordination des Actions de Plaidoyer œuvrant pour la bonne Gouvernance des Ressources Naturelles de la RDC, dénoncent les intimidations et menaces dont est victime Monsieur Adrien MWENYEMALI, Coordonnateur de la Ligue pour le Transparence dans le Secteur Extractif (LITRASE) de la part de l'ancien Premier Ministre Sylvestre ILUNGA ILUKAMBA.

Ces intimidations consistent en une sommation judiciaire initiée le 22 Novembre 2021 par les Avocats de l'ancien Premier Ministre ILUNGA ILUKAMBA contre le Coordonnateur de la LITRASE. Cette sommation exige de Monsieur MWENYEMALI le retrait par voie de presse de la dénonciation faite par la LITRASE sur le détournement des fonds publics dédiés au FOMIN (Fonds Minier pour les générations futures) dont l'ancien gouvernement de Monsieur ILUNGA ILUKAMBA est responsable.

Les trois plateformes, qui regroupent plus de cinquante (50) organisations, tiennent à apporter leur soutien à la LITRASE et confirment que le gouvernement ILUNGA ILUKAMBA avait effectivement détourné plus de 25 millions USD versés pour le compte du FOMIN comme l'indique le Rapport ITIE assoupli ITIE-RDC (2018-2020). Ces fonds avaient été utilisés à des fins autres que les objectifs du FOMIN. Plus grave, ces fonds avaient été alloués aux frais de fonctionnement du gouvernement en violation flagrante de l'article 7 du n° Décret N° 19/17 du 25 Novembre 2019 portant Statut, Organisation et fonctionnement du FOMIN qui frappe d'indisponibilité les recettes du FOMIN aux dépenses courantes du gouvernement.

Les organisations membres de ces plateformes relèvent que ces intimidations et menaces ne sont rien d'autre que des entraves à la transparence du secteur extractif qui risquent de compromettre le processus de validation de la RDC en tant que pays-conforme à la Norme de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

Elles demandent au gouvernement congolais de faire cesser ces intimidations et d'assurer la protection des acteurs de la Société Civile travaillant pour la bonne gouvernance des ressources naturelles et luttant contre la corruption, le détournement et la mégestion des recettes publiques.

Elles invitent également le Procureur près la Cour de Cassation d'ouvrir des enquêtes sur le détournement des fonds du FOMIN par l'ancien gouvernement ILUNGA ILUKAMBA.

Pour le CNPAV : Maître Emmanuel UMPULA, Tél : +243818577577

Pour le Consortium Makuta ya Maendeleo : M. Raoul KITUNGANO MULONDANI, Tél : +243815690319

Pour la Coordination des Actions pour la Gouvernance des Ressources Naturelles :

Maître Georges Bokundu, Membre, Tél : +243817070127